

12-1007.12

SÉANCE DE RENTRÉE DES COURS

DE LA

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

DE PARIS

П 63
782

SÉANCE DE RENTRÉE DES COURS

УНИВ. БИБЛИОТЕКА

DE LA

Р. И. Бр. 12969

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

DE PARIS

Le Samedi 7 Novembre 1903

RAPPORT DE M. LE DOYEN E. STAPFER, SUR LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ
(ANNÉE SCOLAIRE 1902-1903)

LEÇON D'OUVERTURE DE M. LE PROFESSEUR G. BONET-MAURY

RAPPORT DE M. LE PROFESSEUR JOHN VIÉNOT SUR LE CONCOURS
ENTRE LES ÉLÈVES DE TROISIÈME ET DE QUATRIÈME ANNÉE

RAPPORT DE M. LE PROFESSEUR RAOUL ALLIER SUR LE CONCOURS
ENTRE LES ÉTUDIANTS DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES



PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

SOCIÉTÉ ANONYME

33, RUE DE SEINE, 33

1903

RAPPORT DE M. LE DOYEN EDMOND STAPFER
SUR LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ (ANNÉE SCOLAIRE 1902-1903)

MESSIEURS,

L'année 1902-1903 a été paisible et laborieuse. Une année de travail, accompli sous le regard de Dieu, tel est le souvenir qu'elle nous laisse. Rien de très saillant ne s'y est passé, mais elle a été bien remplie et aucune des branches de notre enseignement n'est restée en souffrance. Après nos deuils successifs, après les changements divers que ces coups douloureux ont inévitablement amenés, notre vie a repris son cours normal. Maîtres et élèves ont accompli leur tâche loin des agitations stériles, persuadés que le meilleur moyen de se préparer à l'avenir est de se rappeler qu'à *chaque jour suffit sa peine*, que nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, comme disait Saint Paul (τοῦ Κυρίου ἔσμεν) (*nous sommes au Seigneur*) (Rom. 14 : 8), à Lui, et à la tâche qu'il nous a confiée. Il a été le Dieu fidèle hier, il sera le Dieu fidèle demain.

I. — PERSONNEL ENSEIGNANT.

Tous nos cours ont été donnés conformément au programme qui les annonçait. Les deux chaires toujours vacantes, celle de Morale et celle de Dogme Réformé, ont été occupées par deux chargés de cours, MM. Ehrhardt et Jean Monnier. Le premier s'est pourvu du grade de Docteur et a été nommé professeur de Morale Évangélique par décret en date du 8 octobre. Je félicite notre collègue; il sait avec quelle confiance la Faculté voit définitivement sanctionné l'enseignement qu'il donne avec tant de compétence depuis huit années.

Nous avons tout lieu d'espérer que M. Jean Monnier, dont la



thèse est achevée, viendra bientôt compléter notre corps professoral, et nos six chaires magistrales auront enfin leurs titulaires: car nous n'en comptons que six, tandis que la Faculté de Montauban en a huit. C'est une anomalie d'autant plus grande que nous devrions, en bonne règle, avoir une chaire de plus que la Faculté de Montauban, puisque notre Faculté est mixte et que nous avons forcément deux chaires de Dogme. Heureusement qu'un professeur adjoint, un maître de conférences et deux chargés de cours complémentaires viennent combler tous nos déficits et nous permettent d'offrir un cycle complet d'enseignement théologique en quatre années.

II. — STATISTIQUE.

Le nombre des étudiants qui ont fait acte de scolarité s'est élevé à 55. Nous avons inscrit, en outre, 30 auditeurs. C'est le chiffre le plus élevé que nous ayons encore atteint. Il est supérieur de 18 unités à celui de l'an dernier. 5 étrangers (2 Suisses, 1 Hongrois, 1 Suédois, 1 Russe) ont aussi suivi nos cours.

III. — EXAMENS ET THÈSES.

Nos études ont été sanctionnées par 92 examens qui se décomposent ainsi :

1° Examens semestriels ou de passage: 49 avec 6 mentions bien, 29 assez bien et 14 passable.

2° Examens dits d'ascension : 12, dont 2 avec mention bien, 2 assez bien et 8 passable.

3° Examens de baccalauréat et de licence: 9 et 1 ajournement.

22 thèses ont été soutenues publiquement devant la Faculté, savoir : 2 pour le doctorat, 2 pour la licence et 18 pour le baccalauréat.

Les deux thèses de doctorat ont offert cet intérêt particulier, qu'elles étaient présentées l'une et l'autre par des membres de notre corps enseignant. La première, celle de M. Raoul Allier, soutenue le 12 novembre 1902, a, en quelque sorte, ouvert notre année scolaire. La seconde, celle de M. Ehrhardt, soutenue le 29 juillet dernier, l'a terminée. L'étude de M. Raoul Allier sur la *Compagnie du Très Saint-Sacrement* ou *Cabale des Dévots*,

est une œuvre magistrale, un travail d'une information très sûre, qui met en plein jour les agissements, jusqu'ici obscurs et mal connus, d'une puissante société secrète aux temps de Louis XIII et de Louis XIV. L'histoire religieuse du xvii^e siècle en sort singulièrement éclairée. La soutenance, grâce à la présence de M. Alfred Rébelliau, l'éminent historien de Bossuet, qui avait bien voulu, sur la demande de la Faculté, se joindre au jury d'examen et prendre la parole, a offert un très grand intérêt. Quant au savant travail de M. Ehrhardt sur la *Notion du Droit* ou la *Crise actuelle de la Philosophie du Droit*, il n'est qu'une Introduction historique à une œuvre profonde et capitale sur la *Notion du Droit et le Christianisme*, qui paraîtra dans quelques mois. Les doubles connaissances, juridiques d'une part, théologiques de l'autre, de notre collègue font l'originalité et la haute valeur de l'étude dont il nous a donné la première partie. Malgré le caractère abstrait de son travail, M. Ehrhardt poursuit un but éminemment pratique : légitimer aux yeux de ceux qui ne sont pas chrétiens une action sociale du Christianisme. La Faculté a accordé à ces deux thèses la note la plus élevée dont elle dispose. Il nous est précieux de penser que, tout en restant dans notre domaine, qui est la libre étude de la religion et de son histoire, nous contribuons, par des travaux comme ceux de nos collègues, à enrichir le trésor commun de la science et de la pensée française.

La thèse française de licence de M. Henri Monnier sur la *Notion de l'Apostolat*, est un travail plein d'érudition, aux idées originales et hardies auquel la Faculté a été heureuse de décerner aussi sa note la plus élevée.

Voici le tableau complet des thèses soutenues à la Faculté :



Thèses soutenues

AUTEURS	TITRES	MENTIONS
MM.		
Doctorat		
ALLIER (Raoul)	<i>La compagnie du Très Saint Sacrement de l'Autel</i>	Distinction
	— “ <i>La cabale des Dévots</i> ”. (1627-1666.)	
EHRHARDT (Eugène)	<i>La nation du droit et le christianisme (1^{re} partie).</i>	Distinction
Licence		
MONNIER (Édouard, Henri)	THÈSE LATINE : <i>De vita æterna</i> THÈSE FRANÇAISE : <i>Histoire de la notion de l'apostolat</i>	Distinction
Baccalauréat		
LACUVE (Félix)	<i>L'évangéliste</i>	Sans mention
TALANT (L. A.)	<i>Rabelais et la Réforme</i>	Satisfaction
SAINT-MARTIN (H. F.)	<i>La correspondance entre Bossuet et Leibnitz</i>	Sans mention
BIAU (Louis)	<i>Les protestants du XVI^e siècle, dans les Alpes-Maritimes</i>	Sans mention
RABELLE (L. D.)	<i>L'infailibilité pontificale et le mouvement social catholique</i>	»
BION (Édouard)	<i>Critique de la connaissance et de la méthode en sociologie</i>	»
ANDERSON (J. F.)	<i>Histoire du protestantisme à l'île Maurice et aux îles Mascariques (1505-1902)</i>	»
ALLARD (Abel, Henry)	<i>Le dimanche et les adventistes du septième jour</i>	»
VIOLARD (Émile)	<i>Le commentaire d'Hippolyte sur le livre de Daniel</i>	»
PARISOT (E. A.)	<i>La notion de la foi, dans Vinet</i>	Satisfaction
MERLE D'AUBIGNÉ (C.)	<i>La prédication des premiers apôtres de Jésus-Christ, d'après le Nouveau Testament</i>	»
POULAIN (Franck)	<i>Étude exégétique sur Jésus-Christ et la richesse d'après Saint-Luc</i>	Sans mention
BOUTTIER (G. A.)	<i>De la prédication au point de vue de son adaptation aux besoins présents</i>	Sans mention
GENET (D. F.)	<i>L'enseignement d'Origène sur la prière</i>	Satisfaction
PARROT (L. C.)	<i>Fanfan et Richelieu. — Le problème protestant sous Louis XIII</i>	Sans mention
CARAYON (Jean, Louis)	<i>Les rapports du pouvoir politique et du pouvoir religieux chez Montesquieu</i>	»
MÉALY (Paul, F. M.)	<i>Les publicistes de la Réforme sous François II et Charles IX</i>	Satisfaction
FLICK (H. C.)	<i>La Justice contractuelle réparative de M. Alfred Fouillée et la Charité</i>	»

Les examens de licence ont été passés avec succès par MM. André Jundt et Raoul Patry. Le nombre de ceux de nos anciens élèves qui prennent leurs grades, sans y être le moins du monde astreints par une nécessité de carrière, s'est accru ces dernières années. Nous voyons, dans le désir de ces jeunes gens

de continuer et d'approfondir leurs études, une preuve de l'intérêt qu'elles leur ont présentées, et nous nous félicitons de penser que les chaires qui viendront à vaquer dans l'avenir, trouveront facilement des compétiteurs. Le nombre des Docteurs en Théologie allant en augmentant, une émulation salutaire, tout à l'avantage des études, se formera entre ceux qui brigueront les chaires vacantes.

IV. — CONFÉRENCES. — BOURSES. — CONCOURS. — PRIX.

L'Association pour l'Encouragement des Études, présidée par M. Matter, a continué à s'intéresser à tout ce qui concerne la Faculté. Elle a assuré le service des Bourses, elle a subventionné les auteurs des mémoires couronnés, elle a contribué à aider les étudiants dont les ressources sont insuffisantes, soit pour l'impression de leurs thèses, soit pour des Bourses de voyage.

Voici les sujets mis au concours par elle pour l'année scolaire qui commence : les élèves des deux premières années sont invités à étudier *Les Citations évangéliques dans les deux Apologies et dans le Dialogue avec Tryphon de Justin-Martyr*, et à les comparer avec les passages correspondants des *Évangiles canoniques*. Ceux de troisième et quatrième année sont invités à faire une *Étude comparative des deux catéchismes de Calvin*.

L'Association a voulu, cette année encore, contribuer aux frais de notre promenade annuelle. Elle s'est faite à Saint-Germain. M. Salomon Reinach, conservateur du Musée, a bien voulu, sur la demande de MM. Jean Réville et Raoul Allier, donner à nos élèves une très instructive conférence sur le Musée archéologique chrétien qu'il vient d'ouvrir dans la chapelle du château; et, puisque je parle de conférences, je rappellerai celles que l'Association a organisées, cette année, et qui ont été très goûtées. J'ai à remercier M. le pasteur Fulliquet, de Lyon, docteur ès sciences, qui en a fait deux sur les *Récits de Miracles*; M. André Michel, Professeur à l'École du Louvre, qui nous a parlé de la *Cathédrale de Reims*; M. Expert, qui a donné une conférence-concert de musique historique protestante avec quatuors et chœurs; M. le pasteur Maury, qui a organisé la conférence de M. Expert et a bien voulu nous proposer de se charger de tous les frais; et enfin M. le doyen Jalabert, qui nous a donné sa conférence si re-

marquée sur la *Séparation des Églises et de l'État*. Dans ces remerciements collectifs je ne veux pas oublier M. le pasteur Weber, qui vient tous les ans présider la commission d'examen du chant sacré.

Messieurs, les éventualités qui nous menacent nous obligent à songer à l'avenir, et nous avons fait un rêve, un beau rêve; nous projetons la fondation d'une Société des amis de la Faculté de Paris, qui fonctionnerait à l'imitation de la Société des amis de l'Université. Elle servirait à compléter les traitements notoirement insuffisants de quelques-uns de nos maîtres, et, plus tard, si ses ressources le lui permettent, elle fondera les chaires qui nous manquent; car, pour leur fondation, nous ne pouvons compter sur les pouvoirs publics. Cette société des amis de la Faculté nous pourrait être, le cas échéant, d'un puissant secours. En Amérique, vous le savez, les Universités sont magnifiquement dotées; elles vivent sur leurs propres ressources. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans notre pays? Et, en attendant, puisque l'Association pour l'encouragement des études existe, puisqu'elle demande de l'argent pour les Bourses, ne se trouvera-t-il pas quelques amis riches et généreux pour suivre l'exemple déjà donné par quelques-uns et fonder une ou plusieurs Bourses, qui faciliteraient les études de nos futurs pasteurs? Dieu veuille mettre au cœur de ceux qui s'intéressent à notre école, de faire une telle œuvre, éminemment utile à nos études théologiques et à la prospérité de nos églises! Je remercie les consistoires et les conseils presbytéraux qui comprennent leur devoir à cet égard et nous envoient des souscriptions annuelles. J'ai la grande satisfaction de vous annoncer que le Synode officieux de la troisième circonscription, c'est-à-dire celui de Paris, nous a voté, cette année, une somme de deux cents francs, soit un quart de Bourse. Nous lui en sommes reconnaissants, et nous aimons à voir dans ce premier témoignage d'intérêt le point de départ de dons plus considérables et un présage du jour où tomberont définitivement des préventions contre nous que rien ne justifie, puisqu'il s'agit d'aider dans leurs études des jeunes gens se rattachant au régime synodal officieux.

Le prix fondé par M. le baron Fernand de Schickler, et accordé à l'auteur de la meilleure thèse d'histoire, a été décerné à M. Paul

Méalv, auteur d'une thèse sur *les Publicistes de la Réforme sous François II et Charles IX*.

Enfin le prix d'application décerné à celui de nos jeunes gens qui a obtenu les meilleures notes a été mérité par M. Brunnarius.

J'annonce que le service religieux annuel, que nous avons fondé, l'an dernier, à l'occasion de la rentrée des cours, sera célébré demain, 8 novembre, au temple de l'Oratoire, et sera présidé par M. le pasteur Émile Roberty. Tous nos amis sont cordialement invités à venir avec nous demander à Dieu de bénir les professeurs, les étudiants et leurs travaux.

V. — BIBLIOTHÈQUE.

Notre dévoué bibliothécaire, M. John Viénot, m'a remis son rapport annuel. Vous savez, Messieurs, la crise que nous traversons par suite de l'exiguïté de nos locaux. En faisant attendre le catalogage d'un certain nombre de dons, nous avons pu atteindre la fin de l'année et garder libres quelques mètres de rayons; mais cet état de choses ne peut durer et nous serions tout à fait inquiets si, grâce à l'activité du nouvel architecte des bâtiments civils, M. Gautier, nous n'avions l'espoir de voir s'ouvrir enfin la nouvelle salle que nous demandons depuis des années et dont le plan vient d'être soumis au doyen et au conseil de Faculté.

Pour le reste, notre Bibliothèque a suivi sa marche d'accroissement normal, grâce à l'allocation de l'État et à celle du conseil de l'Université. Nous avons reçu de quelques particuliers, dont l'un désire garder l'anonyme, des dons très importants, parmi lesquels je signalerai l'envoi de M^{me} Étienne Coquerel et de ses enfants en souvenir de notre regretté collègue. M. de Lérís nous a fait parvenir une belle édition du célèbre livre de Court de Gébelin : *le Monde primitif*. Ces dons précieux qui viennent s'ajouter à nos achats, contribuent à faire de plus en plus de notre bibliothèque un utile et, par certains côtés, un admirable instrument de travail. Nous avons fait, dans l'année, le prêt de mille quarante-huit ouvrages. Je ne puis parler que pour mémoire des nombreux volumes que nos lecteurs consultent tout le long de l'année scolaire dans la salle même de la Bibliothèque. Les Facultés de province ont continué à s'adresser à nous pour nous demander les ouvrages spéciaux que leurs travailleurs avaient en vain cherché



dans les grandes Bibliothèques des départements et de Paris. Nous avons pu le plus souvent répondre favorablement aux demandes qui nous étaient faites.

VI. — DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Deux de nos maîtres ont été l'objet de distinctions honorifiques. M. John Viénot a été nommé Officier de l'Instruction publique, distinction bien méritée par cet infatigable collègue qui réunit les triples fonctions de Secrétaire, de Bibliothécaire et de Maître de conférences, qui trouve du temps pour tout et qui est un des membres les plus précieux et les plus nécessaires de la Faculté. Je rappelle que c'est lui qui a bien voulu se charger, cette année, de la Conférence annuelle que nous donnons à la Sorbonne sous les auspices de la Société des amis de l'Université. M. Viénot y a traité ce sujet : *Un humoriste du XVI^e siècle, Agrippa d'Aubigné*. En même temps que M. Viénot recevait les palmes d'Officier de l'Instruction publique, M. Jean Monnier, après une année seulement d'enseignement officiel, recevait celles d'Officier d'Académie. Personne n'en a été surpris. Le Ministre a certainement voulu accorder cette distinction, non seulement au professeur qui nous avait déjà donné plusieurs cours libres, mais aussi à l'éminent Fondateur et Directeur du Cercle d'étudiants protestants de la rue de Vaugirard.

Un de nos anciens élèves, M. Paul Sabatier, a reçu de l'Académie des Sciences morales et politiques le prix Lefèvre-Deumier, pour l'ensemble de ses travaux sur Saint François d'Assise et les Franciscains. Ce prix est d'une valeur de vingt mille francs. Nous le félicitons chaleureusement et le remercions de la généreuse souscription en faveur des bourses, faite par lui à cette occasion.

VII. — VIE INTÉRIEURE.

MESSIEURS,

Après ces détails un peu arides, qui reviennent inévitablement chaque année et se ressemblent plus ou moins, j'aimerais vous faire assister quelques instants aux travaux intérieurs de la Faculté. Quelques personnes, m'a-t-on dit, se figurent, qu'en outre de nos leçons professées *ex cathedra*, nous nous occupons assez

peu des étudiants, qu'ils sont trop livrés à eux-mêmes, et que nous ne leur demandons rien ou peu de chose, en dehors des examens obligatoires. Sachez, Messieurs, que c'est tout le contraire qui est vrai. La plupart des Professeurs ont, à côté de leurs cours officiels, une activité très utile, et associent les étudiants à d'importants travaux. Voici d'abord les exercices pratiques inscrits au programme, dissertations de dogmatique et d'exégèse demandées par M. Ménégoz, ou de morale demandées par M. Ehrhardt, sermons et catéchèses demandés par M. Vaucher, versions et thèmes hébraïques demandés par M. Adolphe Lods, traductions de fragments des Pères grecs demandées par M. Jean Reville. Ces diverses tâches transforment parfois nos salles de cours en véritables classes, et donnent lieu aux plus intéressants échanges d'idées entre maîtres et élèves.

Mais il y a plus: M. Bonet-Maury a organisé, l'hiver dernier, à son domicile, des conférences entre étudiants, où l'on a traité les sujets suivants : 1° *la question de la pureté morale chez le jeune homme*; 2° *l'architecture des Temples protestants*, avec le concours de feu Eugène Müntz; 3° *de la méthode dans les sciences historiques*, avec le concours de M. le Professeur Rodolphe Reuss.

M. Raoul Allier a chez lui, tous les quinze jours, des réunions consacrées à l'étude des questions de missions, intérieure ou extérieure. Un des résultats de ces réunions périodiques a été l'organisation d'un groupe d'étudiants qui s'occuperont de l'Évangélisation des protestants disséminés dans la vallée de Chevreuse; excellente préparation à la vie pastorale.

M. Jean Réville, préside, tous les quinze jours, les séances de la Société de Théologie, présidées autrefois à Strasbourg par Édouard Reuss et à Paris par Auguste Sabatier. Les sujets des travaux sont choisis par les étudiants eux-mêmes. Voici quelques-uns de ceux traités cette année; leur variété et leur intérêt vous prouveront les services rendus par cette Société :

La Morale et la Politique de saint Thomas d'Aquin.

L'Introduction à la vie dévote de saint François de Sales.

Les Rapports de la croyance et de la vie.

Le Procès de Servet.

La Correspondance dite de Sénèque et de saint Paul.

L'Eglise organisée est-elle nécessaire, d'après l'Évangile ?

Les Causes de l'Apostasie de l'Empereur Julien.

L'Esprit de réveil chez Finney.

La Notion de la foi, d'après les Synoptiques.

Richelieu et Fancan.

La Prière d'après Origène.

L'Enseignement de Jésus sur la richesse.

Dans ses cours, M. Raoul Allier a fait traiter par ses élèves les sujets suivants :

Les Causes de la Sophistique.

Caractéristique des différents sophistes.

Le Démon de Socrate.

La Morale de Socrate.

Les Discussions récentes sur la Chronologie des Dialogues de Platon et leur influence sur l'interprétation du Platonisme.

Le Dieu d'Aristote.

Descartes et la Religion.

Locke et la Tolérance.

Les Rapports de la Raison et de la Foi, d'après Leibnitz.

Enfin M. Viénot cherche, dans ses conférences, à donner à ses élèves un peu de cette *moelle des lions*, dont l'histoire abonde quand on veut bien l'y chercher. Il a pris quelques hommes de premier rang, dont il a étudié la pensée, la vie, la valeur morale, montrant les côtés sombres comme les points lumineux. C'est ainsi qu'il a parlé de *Dumoulin*, de *Claude*, de *Jurieu*, de *Bayle*, etc. Il s'efforce d'éveiller l'esprit de ses élèves, en leur indiquant au passage les avenues qui s'ouvrent, mais qu'il ne peut suivre, les questions encore pendantes, les procès mal instruits, qu'il serait utile de reprendre et d'étudier à nouveau.

MESSIEURS,

Ce rapport ne serait pas complet si je n'y mentionnais l'inauguration du monument élevé sur la tombe d'Auguste Sabatier, par ses anciens élèves et par ses amis. Le 14 avril dernier, au cimetière de Vallon (Ardèche), M. le professeur Allier, au nom de la Faculté, et M. le professeur Viénot, au nom des anciens élèves, ont redit encore une fois tout ce que nous avons perdu

en le perdant. Nous ne nous habituons pas à son absence. Ce n'est pas seulement le grand théologien que nous pleurons, c'est celui qui était notre ami, notre guide, notre plus précieux appui. Que la volonté de Dieu soit faite !

CHERS ETUDIANTS,

Auguste Sabatier, dans son dernier rapport en novembre 1900, donc quelques mois seulement avant sa mort, prononçait ces paroles, hélas ! trop prophétiques : *Les fondateurs de cette école disparaissent rapidement les uns après les autres. Les ombres du soir descendent sur notre sentier. Il faut raffermir notre courage pour un nouvel effort et pour la dernière étape.* Et il terminait en vous citant ce vers d'un beau cantique :

Travaillons, le loisir n'appartient qu'aux ingrats.

Ces paroles me rappellent celles du Christ : *Il faut, pendant qu'il est jour, que j'accomplisse les œuvres de Celui qui m'a envoyé. La nuit vient où personne ne peut travailler* (Jean, ch. 9, v. 4.). La nuit, ici, représente la mort; le jour et le travail représentent la vie, et je me demande, chers étudiants, si vous méritez qu'on prononce sur vous ces belles paroles, et si vos années d'études sont vraiment des années de travail et de vie.

J'ai dit que tout se passait de façon normale et régulière. L'assiduité aux cours a été bonne; les notes d'examen ont été suffisamment élevées; les travaux exigés ont été régulièrement accomplis. Est-ce tout? non. Je suis assurément fort heureux de constater ces excellents résultats; mais nous voudrions, et c'est une lacune que mes prédécesseurs ne se sont pas lassés de signaler, nous voudrions vous voir plus de curiosité intellectuelle et constater chez vous plus de goût pour la théologie et plus d'intérêt pour les recherches et les études personnelles.

Quelques-uns de vous (je le crains) sont tentés de se dire : « Je suis appelé à avoir plus tard une activité essentiellement pratique, et j'en saurai toujours assez pour être un bon pasteur. » Ceux qui raisonnent ainsi sont parfois animés d'une vraie piété; il en est qui ont une sérieuse vocation pastorale et un profond amour des âmes; mais ils pensent que la critique et l'exégèse ne sont nécessaires que parce qu'elles sont marquées au programme. « Nous serons consciencieux, se disent-ils, nous travaillerons; mais,

une fois nos études finies, nous n'aurons plus à nous occuper de ces problèmes ardu de science religieuse. » Je ne crois pas me tromper en prêtant ce langage à quelques-uns parmi vous. Je connais, pour ma part, des pasteurs qui, depuis leur sortie de la Faculté, ne lisent plus la Bible que dans des traductions, que la théologie intéresse fort peu, et qui chargent la tradition ecclésiastique de répondre pour eux aux questions critiques. Ils prennent ces réponses pour des vérités indiscutables, et ils seraient probablement fort embarrassés de les démontrer. Savez-vous pourquoi je vous demande, à vous, pour lesquels il en est temps encore, de ne pas être de ceux-là? C'est au nom même de votre piété, de votre vocation pastorale et du sérieux de votre ministère à venir. Votre peu de curiosité intellectuelle me révèle un état d'âme qui m'inquiète, qui me fait trembler pour votre piété elle-même; car, enfin, cette ardeur que nous vous reprochons de ne pas avoir, cette passion pour la critique qui vous manque, ne portent pas sur des questions n'offrant qu'une pure curiosité historique. Il s'agit, en définitive, de vos plus chères certitudes et des intérêts sacrés de votre âme. Je ne comprends pas comment un étudiant pieux, ayant une vocation sérieuse, n'éprouverait pas, à cause de ses croyances elles-mêmes, un besoin irrésistible d'étudier les documents qui sont à leur base, à l'aide de toutes les ressources que la science critique met à sa disposition, ne voudrait pas, en toutes ces choses, peser le pour et le contre, connaître les opinions opposées et résoudre par lui-même tous les problèmes qui peuvent être résolus.

Eh quoi! votre foi repose sur les Saintes Écritures et vous ne feriez pas personnellement les recherches qui vous permettraient de mieux les connaître? Toutes les questions dites d'Introduction ne se poseraient pas impérieusement devant vous? nous vous offrons de vous mettre à même de les étudier, et vous n'en profiteriez pas? Si vous tenez si peu à vérifier vos croyances, je me demande quelles peuvent être leur solidité et leur valeur.

Ici, cependant, évitons tout malentendu. Ce n'est pas de la solution d'un problème d'histoire que dépend la foi qui sauve. On peut tout ignorer de la théologie et être un chrétien grand par la foi et grand par les œuvres accomplies. Ce n'est pas la critique qui peut vous donner ou vous ôter votre foi; celle-ci est affaire d'ex-

périence intime et ses réalités sont à l'abri des recherches scientifiques et des questions d'authenticité. Mais ce n'est nullement pour vous apprendre à croire ou à ne pas croire que je vous convie aux études personnelles; c'est parce que vous croyez, parce que vous avez entendu l'appel de Dieu, et qu'au nom de votre vocation intérieure vous devez vouloir entretenir en vous le feu divin qui éclaire, qui réchauffe, qui purifie. L'Esprit de Dieu est un Esprit de vérité et, au nom de cette vérité, vous ne devez jamais céder à cette paresse de l'intelligence, qui fait accepter des solutions toutes faites, et qui se contente de méthodes et de raisonnements dont on rougirait de se servir dans l'ordre des sciences profanes. Ne soyez pas de ceux qui se tirent d'affaire en disant : « Que voulez-vous ? je ne suis pas théologien. » C'est votre faute ; vous devez l'être, si l'on entend par le théologien celui qui, suivant l'expression de l'apôtre, est toujours prêt à se défendre auprès de ceux qui lui demanderaient compte de ses espérances ; ἔτοιμοι ἀεὶ πρὸς ἀπολογίαὶ παντὶ τῷ αἰτοῦντι ὑμᾶς λόγον περὶ τῆς ἐν ὑμῖν ἐλπίδος (1 Pierre 3 : 15).

Prenez-y garde : il y a des personnes qui pensent par elles-mêmes, et il y en a qui pensent par les autres ; c'est l'honneur du protestantisme d'avoir toujours voulu compter ses adhérents parmi les premières. Vous allez entendre parler d'Edgar Quinet ; ce grand homme avait admirablement compris que le mal dont nous souffrons, c'est l'affaiblissement de l'énergie morale, l'impuissance à penser et l'impuissance à vouloir. Aimez le travail, mes amis, et vous aurez de la joie au travail. Cet amour et cette joie sont le privilège et la récompense de ceux qui pensent par eux-mêmes. Alors vous vivrez : penser et agir c'est vivre, et puisque le Christianisme est une vie, n'oubliez pas que c'est l'excellence de la vie qui est la mesure du vrai chrétien.

EDGAR QUINET

SA PHILOSOPHIE RELIGIEUSE ET SON CARACTÈRE

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne doute pas que plusieurs d'entre vous, en lisant l'annonce de ce discours, se sont écriés : « Encore du Quinet ! Voilà six mois qu'on nous en a rebattu les oreilles. Que peut-on dire de nouveau sur lui ? » — Si j'avais besoin de justifier le choix d'Edgar Quinet pour sujet de cette leçon, je pourrais me contenter de vous citer quelques lignes extraites de son *Examen de la vie de Jésus*, de Strauss, et trop oubliées. « Pendant que la Réforme est en proie à une crise prodigieuse, disait-il, n'est-il pas incroyable que nous n'ayons pas à Paris une Faculté de théologie protestante, qui nous représente ce mouvement dans une discussion sévère ? Se peut-il que nous soyons réduits à des articles de revue ? Les immenses débats de la critique moderne touchant les Écritures et l'Histoire ecclésiastique, se consumeront-ils, sans que la France, qui a fondé l'exégèse sous Louis XIV, ait aujourd'hui un seul mot à dire sur ces questions ? » (1).

Si vous songez que ces lignes furent écrites en 1838, vous m'avouerez qu'il faut ranger Quinet parmi les amis de notre Faculté avant la lettre, et qu'un si bon prophète a bien quelque droit à notre attention. Mais il y a une autre et plus décisive raison, pour que je vienne aujourd'hui vous entretenir de lui,

(1) Voir *Premiers travaux*, page 143, note 1. Allusion à Richard Simon.

c'est qu'entre des centaines d'articles, conférences ou discours publiés à l'occasion de son Centenaire, c'est à peine si quelques-uns ont fait allusion à ses études et à ses convictions religieuses (1); la grande majorité des orateurs et des écrivains a jeté sur cet aspect de son talent un voile discret, soit qu'ils trouvassent le sujet embarrassant, soit plutôt — et c'est, je crains le plus grand nombre — qu'ils eussent peur, en le mettant en lumière, d'être suspects de cléricisme ou de fournir des arguments aux défenseurs de la religion.

Or, en agissant ainsi, on a faussé la pensée de Quinet, dont le trait caractéristique fut le mysticisme religieux, l'effort vers Dieu par les voies de l'histoire et de la conscience. Edgar Quinet n'a été que sept ans homme politique, tandis que toute sa vie a été consacrée aux études d'histoire et de philosophie religieuses. L'un des premiers, il a fait connaître au public français les travaux allemands sur la philosophie de l'histoire (2), sur l'histoire des religions, sur la critique biblique, et, à ces divers titres, il a droit à notre intérêt, que dis-je, à notre reconnaissance.

Mais il y a plus. Le penseur, l'écrivain, furent chez lui doublés d'un croyant, d'un moraliste austère. Au milieu d'une période, hélas! trop longue, d'affaïssement de l'opinion publique en France, et d'engouement pour les entreprises commerciales, les succès militaires et les jouissances matérielles, il a donné l'exemple d'un attachement inviolable au droit, d'un amour intransigeant pour la vérité d'un absolu désintéressement. En un mot, Edgar Quinet a été un grand caractère.

Les raisons qui ont dicté mon choix me fourniront les limites et la division de mon sujet. Laissant de côté sa vie, ses poèmes et ses œuvres politiques ou pédagogiques, son rôle comme l'un des fondateurs de la troisième République et l'un des précurseurs de l'enseignement populaire, je m'attacherai exclusivement à ses travaux d'histoire religieuse et à sa philosophie de l'histoire, à sa religion et son caractère moral, enfin à ses rapports avec le pro-

(1) Nous sommes heureux de signaler, comme faisant exception, la leçon d'ouverture de M. H. Michel, à la Sorbonne (9 décembre 1902); la conférence de M. Bellin, à Brest (1^{er} mars 1903), et le discours de M. Albert Sauvage, pour la distribution des prix du lycée de Bourg (31 juillet 1903).

(2) Voir Herder, « *Idées sur la philosophie de l'humanité* », traduction française avec introduction par Edgar Quinet (1825-27), 3 vol. in-8°.

testantisme. Pour être sûr de bien interpréter ses livres, j'ai consulté avec soin sa correspondance, recueillie et publiée par M^{me} Quinet avec un soin pieux, et qui a singulièrement facilité ma tâche.

I

De 1827 à 1858, « toutes les études de Quinet, dit-elle, eurent un seul et même objet : l'histoire des religions, et un caractère commun : la critique sympathique. » Ses premiers ouvrages montrent en lui un disciple de la science théologique allemande, mais un disciple original et indépendant vis-à-vis de ses maîtres. Ce fut G. Herder qui lui fit sentir les beautés poétiques de l'Ancien Testament et lui révéla la grandeur de la conception hébraïque de Jehovah. « De la même façon, dit-il (1), que nous avons vu l'idée de Jehovah personnifiée dans les scènes de la nature visible, il faudrait rechercher comment cette croyance, réfléchie dans le champ des actions humaines, a fait de chaque événement de l'histoire une figure de la Providence, un symbole de l'Éternel, non moins vivant que l'arc-en-ciel dans le déluge, le buisson ardent de Moïse ou les cimes déchirées du mont Thabor. »

Dix ans après, dans son *Examen de la vie de Jésus*, de Strauss (1837), Quinet réfuta la thèse de l'auteur, d'après laquelle le christianisme serait un effet sans cause, et Jésus-Christ, un mythe. « Pour moi, disait-il, je reste persuadé que la personne du Christ fait tellement partie de l'édifice de l'histoire depuis dix-huit cents ans, que, si vous la retranchez, toute autre doit être niée par la même raison — le règne intérieur d'une âme qui se trouve plus grande que l'Univers visible; — voilà le miracle permanent de l'Évangile. Or ce prodige n'est pas une illusion ni une allégorie, mais une réalité (2). »

Ces études sur Herder et sur Strauss n'étaient que le prélude d'un plus grand ouvrage, que lui avait suggéré l'audition des cours de Creutzer, je veux dire : *le Génie des religions* (1841). Ce fut le premier fruit de son enseignement à la Faculté des lettres de Lyon. Dans ce livre, Quinet inaugura la vraie méthode scien-

(1) *Essai sur les œuvres de Herder* (1827). — *Premiers travaux*, page 90.

(2) *Premiers travaux*, p. 210.

tifique en histoire (1), qui consiste, au lieu de juger les hommes et les choses de l'antiquité de notre point de vue actuel, « à revêtir l'homme antique », suivant son expression. « Dans ce pèlerinage à travers les cultes, dit-il, nous n'irons pas, infatués de la supériorité moderne, nous railler de la misère des dieux abandonnés. Au contraire, nous demanderons aux vides sanctuaires s'ils n'ont pas renfermé un écho de la parole de vie; nous chercherons dans cette poussière divine s'il ne reste pas quelques débris de la révélation universelle ». Combattant la théorie de Dupuis, de Volney et « du fanatisme philosophique, » (2) d'après laquelle les cultes ont pour origine l'intérêt des princes, combiné avec le charlatanisme des prêtres, il démontra que la religion est innée à tous les peuples, qu'elle est une manifestation de la conscience humaine. Bien loin que les dogmes soient l'œuvre de la politique, ce sont au contraire les institutions civiles et politiques qui dérivent de la religion.

Quinet n'était pas moins sévère pour l'hypothèse de J.-J. Rousseau sur le « contrat social », qui lui semble invraisemblable. Il assigne à la société une origine religieuse : « Elle est née, dit-il, le jour où la pensée de la divinité a jailli de l'esprit de l'homme, qui a pu l'annoncer, la révéler ou l'imposer à ses frères. En ce moment suprême, à la famille succède l'État, à l'homme, l'humanité. Une vie commune a commencé entre les esprits qui tous ont reconnu, adoré un même esprit » (3).

Ce livre d'Edgar Quinet et l'ouvrage de Benjamin Constant sur « *la Religion* » sont les deux premiers essais, composés en France, sur l'histoire comparée des cultes.

L'année même où paraissait le *Génie des religions*, Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, l'appelait à une chaire du Collège de France, qui fut créée exprès pour lui, et qui portait ce titre : *Histoire de la littérature et des institutions des peuples du Midi* (4). Quinet, en effet, était un polyglotte; après avoir été initié, dès sa tendre enfance, à la connaissance des

(1) Voir *Critique de la Révolution*, p. 7. « J'ai voulu, dit-il, porter l'esprit scientifique dans l'histoire. »

(2) *Génie des religions*, p. 5.

(3) *Génie des religions*, p. 21.

(4) Le décret instituant la chaire est du 28 juillet 1841, la nomination de Quinet, comme professeur, est du même jour.

langues du Nord, il avait appris l'italien et l'espagnol; l'histoire et la littérature des deux péninsules latines lui étaient devenues familières.

Dès le début, le côté moral et politique de cette étude l'emporta, à ses yeux, sur le côté littéraire. Évidemment, la littérature n'était à ses yeux que l'expression des opinions politiques et religieuses d'un peuple. Il a professé alors quatre années au Collège de France, avec quel éclat! vous le savez. Toute la jeunesse libérale de l'époque se donnait rendez-vous à ses leçons, à celles de son ami Michelet et du polonais Mickiewitch.

Ses auditeurs s'aperçurent, dès le cours sur *les Révolutions d'Italie* (1841-42), de l'importance qu'il attachait à la question religieuse pour l'explication des événements politiques. Il se demande, par exemple, comment un peuple doué d'aspirations démocratiques et qui a eu si tôt des institutions municipales, comme les Italiens, n'a pas réussi à se constituer en nation. Il répond que les deux obstacles ont été la conception, enracinée chez les classes dirigeantes, du saint Empire romain avec un empereur étranger et l'esprit cosmopolite de la papauté, dont s'imprégnèrent les républiques italiennes. Toutes les fois que des villes, comme la Ligue lombarde, ou certains démocrates tels qu'Arnould de Brescia ou Cola di Rienzi tentèrent de constituer une Italie indépendante, le pape et l'empereur se coalisèrent pour les écraser. La grandeur prophétique de Savonarole est d'avoir compris que pour sauver la nationalité italienne, il fallait porter la révolution dans l'Église même.

Ses cours des années suivantes sur les *Jésuites* (1842-43), sur *l'Ultramontanisme* (1843-44), le *Christianisme et la Révolution française* (1844-45) nous touchent de plus près, et ont un tel intérêt d'actualité, qu'ils nous retiendront plus longtemps.

On a reproché à Michelet et à Quinet d'avoir introduit *l'odium theologicum* dans l'atmosphère paisible du Collège de France, par un vain amour de la popularité, et d'avoir, en attaquant les jésuites, rouvert l'ère des discordes religieuses. Reproche immérité. C'est par conscience, non par gloriole, que Quinet s'est décidé. Il a été tout naturellement amené à s'occuper d'eux, et par la suite de ses études sur les révolutions d'Italie, et par les circonstances que traversait alors la France. Cet ordre célèbre,

en effet, déjà exclu de l'enseignement des grands séminaires par M. de Martignac, depuis définitivement expulsé par la Révolution de juillet, rentrait sans bruit dans notre pays à la suite des dominicains et avait ouvert plusieurs collèges en province. Edgar Quinet, instruit par le rôle néfaste qu'il avait joué en Espagne et en Italie, y vit un péril pour les institutions libérales créées par la Révolution et crut bon de le signaler : « Eh quoi ! s'écriait-il, Je verrais, par une observation attentive, l'Europe du Midi se consumer dans la formation et le développement de cet établissement, languir, s'éteindre sous cette influence des jésuites, et moi qui m'occupe de ces peuples du Midi, je ne pourrais pas dire ce qui les fait périr ! Prenez garde ! d'autres ont fait l'expérience pour vous ; les peuples qui sont le plus malades en Europe, ceux qui ont le moins de crédit, d'autorité, ceux qui sont le plus abandonnés de Dieu, sont ceux où la société de Loyola a son foyer. Ne vous laissez pas aller à cette pente, l'exemple montre qu'elle est funeste. N'allez pas vous asseoir sous cette ombre ; elle a endormi et empoisonné pour deux siècles l'Espagne et l'Italie (1) ! »

Après avoir justifié son sujet, l'éloquent professeur analysait les *Constitutions* de la Société, étudiait ses missions étrangères et concluait qu'en tout elle avait faussé la religion de Jésus et que son esprit, ses principes étaient en contradiction avec le génie et le caractère français.

Or, contre ce péril Quinet ne proposait pas de recourir à la violence, il ne demandait pas qu'on exclût du droit commun ces éternels adversaires du libre examen et de la liberté. Non ! fidèle à ses principes de justice et de tolérance, et confiant dans la puissance de la vérité, il ne réclamait que la liberté de discussion en matière religieuse. Contre ces « Pharisiens du christianisme », comme il les appelait, il n'employait que la persuasion. « Les jésuites, disait-il, demandent aujourd'hui la liberté pour tuer la liberté. Accordez-leur cette arme, je ne m'y oppose pas ; elle ne tardera pas à se retourner contre eux. Ouvrez-leur toutes les barrières ! C'est le moyen de mieux trancher la question ; et ce moyen ne me déplaît pas. Qu'ils soient partout, qu'ils envahissent tout,

(1) *Les Jésuites*, p. 30.

après quoi, dix ans ne se passeront pas sans qu'ils soient chassés avec le Gouvernement qui aura été leur complice (1).

Le retentissement de ce cours et de celui de Michelet sur le même sujet fut énorme; d'autres écrivains, Cuvillier Fleury, dans *les Débats*, F. Génin et le comte Saint-Priest, dans des livres, dénoncèrent la Société de Jésus comme étant l'adversaire irréconciliable de toutes les libertés. De la presse, l'agitation gagna le Parlement et, à la suite d'une interpellation de M. Thiers (2 mai 1845), le Gouvernement de Louis-Philippe se décida à agir. Du moins, il ne le fit que dans l'esprit du Concordat. Guizot, alors premier ministre, chargea le comte Rossi d'obtenir du pape lui-même la fermeture des collèges des jésuites, ce qui fut fait.

Encouragé par ce succès éclatant, Edgar Quinet consacra son cours de l'année suivante à *l'Ultramontanisme* (1843-44); car, à ses yeux, l'orthodoxie catholique allait se confondant de plus en plus avec ce dernier. Dans ces leçons, il reproche aux ultramontains d'identifier la théocratie avec la religion, de pervertir le catholicisme primitif et de ne pas voir que l'État moderne, entre autres l'État français, tel qu'il est sorti de la Révolution, est tout imprégné de principes chrétiens : « Quand dans la vieille France, dit-il, la violence était dans les mœurs et dans la loi; quand le privilège, les inégalités sociales, les servitudes de la terre et des hommes, quand tout ce que le Christ réprouve faisait le fond de la vie civile, vous appeliez cela un royaume chrétien. Quand la force régnait à la place de l'âme, quand l'épée décidait de tout, quand l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, la torture, le caprice d'un seul homme, c'est-à-dire quand la société païenne durait, vous appeliez cela un royaume très chrétien. Et depuis, au contraire, que la fraternité, l'égalité, inscrites dans la loi, tendent de plus en plus à descendre dans les faits, depuis que l'esprit est reconnu plus fort que l'épée, que l'esclavage et le servage ont cessé; depuis que la liberté individuelle consacrée devient le droit de toute âme immortelle, depuis que ceux dont les pères se sont massacrés, se tendent désormais la main, c'est-à-dire depuis que la pensée chrétienne pénètre peu à peu les institutions et devient comme la substance du droit moderne, vous appelez cela un royaume athée! » (2).

(1) *Les Jésuites*, ibidem.

(2) *Ultramontanisme*, p. 240.

Cette confusion, créée par le parti ultramontain entre le christianisme apostolique et catholique et certain système politique, certaines institutions cléricales ou monastiques, est cause du malentendu fatal qui divise la pensée moderne et la religion chrétienne et dont souffrent tant d'âmes généreuses. Notre auteur s'efforçait d'y mettre un terme, en dégageant le vrai Christ de tous les déguisements dont l'avait affublé la tradition : « Vous cherchez le Christ dans le sépulcre du passé, mais le Christ a quitté le sépulcre. Il a marché, il a changé de place, il vit, il s'incarne, il descend dans le monde moderne. Ah! vous qui pensez d'un mot jeter l'interdit sur la France, votre grand malheur c'est de chercher votre Dieu où il n'est plus et, là où il est, vous ne savez ou ne voulez plus le voir (1). »

Qu'est-ce donc que le véritable Évangile de Jésus-Christ? Y a-t-il réellement incompatibilité entre le christianisme et les progrès de l'esprit humain, en particulier, entre lui et la Révolution française? C'est à l'examen de ces deux questions que fut consacré son cours de 1845, au Collège de France, sur *le Christianisme et la Révolution*. Sur la première, Quinet n'eut pas de peine à montrer que le christianisme de Jésus est radicalement différent, et de celui qui a été élaboré par les Conciles et les docteurs orthodoxes, et du système légendaire de Strauss. Écoutez plutôt comment il décrit l'avènement de Jésus-Christ :

« Pendant que ces idées (les idées de Platon, de Sophocle) travaillent le monde ancien, je vois un Maître suivi de douze pêcheurs, dans un des lieux les plus écartés du monde. Il n'enseigne pas au milieu des livres, mais dans un temple, sur les places publiques, à l'entrée des villes, sur le haut des monts, en face de la nature entière, qu'il prend pour témoin. Il appartient au peuple le plus malheureux de la terre, et c'est au nom de cette douleur séculaire qu'il fait une promesse infinie. Son enseignement n'est pas seulement dans ses paroles, il éclate dans la moindre de ses actions... Il apprend non pas un système en particulier, mais la vie elle-même; et non seulement il l'enseigne, il la communique... il montre le Dieu incarné de l'homme... Il révèle ce que personne ne connaissait, la puissance infinie de l'amour. A certains moments, la force morale d'un peuple se recueille dans un homme

(1) Ouvrage cité.

qui la personnifie ; en cet instant, toute la puissance morale du genre humain s'est rassemblée dans Jésus-Christ. L'esprit rempli de pensées divines, comment ne se serait-il pas senti et proclamé le fils de Dieu (1) ? »

Aucune Église, d'après lui, n'a le droit d'accaparer ce Christ, car il habite, non dans le silence des tabernacles, mais dans la conscience de tous ceux qui veulent, comme lui, le règne de la vérité, de la justice et de la charité. Au-dessus de toutes les églises qui défigurent et rapetissent Jésus-Christ, il y a le christianisme supérieur. Et par là, gardez-vous de croire que Quinet entende je ne sais quelle doctrine ésotérique, réservée à une élite de savants et de penseurs. Non, en vrai démocrate, il déclare impie cette maxime « qu'il faut une religion pour le peuple ».

Ce qu'il souhaite pour les uns — les gens cultivés — c'est une philosophie qui soit religieuse et pour les autres, les humbles, une religion éclairée, afin que les uns et les autres puissent s'entendre et communier dans un même sentiment. Ce qu'il veut, c'est une religion assez positive et simple pour être à la portée de tous, assez idéale et large pour répondre aux aspirations des savants. Ce qu'il appelle de ses vœux ardents, c'est l'avènement d'un Christ aux bras larges, capable de réunir tous les hommes dans la sublimité de sa morale et de les enflammer par le feu sacré de ses espérances ; en un mot, un Christ qui mettra fin à celui du Moyen Age, à ce Christ aux bras étroits et vengeurs, au nom duquel Rome décrétait les croisades contre les infidèles ou envoyait les hérétiques au bûcher. Le jour où l'on aura compris de la sorte le christianisme, ce jour-là on verra que la Révolution française a été, dans son principe, la plus éclatante manifestation de l'esprit évangélique. Par l'abolition du servage, des privilèges seigneuriaux et de tant d'iniquités sociales et ecclésiastiques, elle s'est efforcée d'incarner le Christ dans les lois civiles et de réaliser dans la société un idéal de justice, de paix et de fraternité (2).

Ne croirait-on pas entendre ici comme un écho des *Paroles d'un croyant*, de Lamennais, ou un prélude de l'Évangile social

(1) *Le Christianisme et la Révolution française*, p. 55-56.

(2) M. Saint-René Taillandier, dans un cours professé à la Sorbonne, à la Faculté des lettres, il y a quinze ans, a repris cette idée de Quinet et l'a développée avec talent.

de Tolstoï? Tout cela était annoncé, réclamé par Edgar Quinet en 1845. Il préparait les esprits à soutenir la lutte contre la réaction ultramontaine qui, commencée en 1841 par la levée de boucliers de cinquante-six évêques contre l'Université, devait aboutir, sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, au vote de la loi Falloux (1). Mais c'en était trop pour le gouvernement timoré de Louis-Philippe, M. de Salvandy, alors ministre de l'Instruction publique, intimidé par les clameurs du parti ultramontain, voulut empêcher le hardi professeur de traiter les questions politico-religieuses, en rayant du titre de la Chaire au Collège le mot « *institutions* ». Edgar Quinet était trop fier pour consentir à cette mutilation et son cours fut suspendu jusqu'en 1848.

Lorsque la révolution de Février lui eut rendu la parole, il n'en usa que pour prononcer le 8 mars 1848, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une allocution où il mêlait aux élans d'enthousiasme les conseils d'une sagesse prévoyante (2). Absorbé par ses devoirs de colonel de la onzième légion de la garde nationale et député de l'Ain, il se fit suppléer par M. Dumesnil, gendre de Michelet. Quand le 2 décembre 1851 eut marqué, à la fin, la défaite de la République libérale et le triomphe des idées bonapartistes et cléricales, Quinet préféra l'exil à la reconnaissance du coup d'État. Il fut révoqué par un décret du 14 avril 1852.

Alors Edgar Quinet se rendit à Bruxelles et défendit par la plume les causes qui lui étaient chères. C'est pendant ses années d'exil que parurent, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, sa *Lettre à Eugène Sue sur la situation morale et religieuse* (1856), son étude sur *Marnix de Sainte-Aldegonde*, avec une introduction sur la *Révolution religieuse au XIX^e siècle* (1857), enfin ses deux volumes sur la *Révolution* (1865).

Dans sa *Lettre à Eugène Sue* et dans son introduction à la *Vie de Marnix*, Quinet reprenait, en les accentuant, les thèses soutenues dans ses cours au Collège de France. Il déclarait le catholicisme ultramontain incompatible avec la liberté, et engageait tous ceux qui n'y croyaient plus à adhérer à la philosophie ou à celle des confessions chrétiennes, qui lui paraissait la plus

(1) V. G. Bonet-Maury : *Histoire de la Liberté de conscience*, p. 182 et suiv.

(2) V. Albert Valès : *Notice biographique, en tête des Extraits des Œuvres Edgar Quinet*. Paris 1903, p. xviii et xix.

voisine du christianisme, et signalait comme une forme bien appropriée à la conscience religieuse moderne, l'unitarisme d'un Channing ou d'un Emerson (1).

Dans son livre sur *Marnix de Sainte-Aldegonde* (1857), il a remis en pleine lumière la figure de ce héros de la guerre d'indépendance des Pays-Bas, qui fut le meilleur conseiller de Guillaume le Taciturne et la victime de l'ingratitude des États généraux. Il y constate que, si la Révolution hollandaise a réussi, c'est parce qu'elle s'est donné pour base une révolution religieuse, et que, profitant de sa victoire, elle a refusé toute capitulation avec le principe adverse. Ici Quinet se montrait inconséquent avec le principe de liberté religieuse, qu'il avait posé dans son cours sur les jésuites.

Il y revint bientôt dans son ouvrage sur la *Révolution* (1865) et y montra une indépendance de jugement qui fait le plus grand honneur à son caractère. « Je veux bien donner ma vie à la démocratie », a-t-il écrit à propos des critiques que ce livre souleva de la part des républicains « *mais n'attendez pas que je lui sacrifie la justice et la raison...* Attachons-nous aux idées immortelles de la Révolution : justice, pitié, liberté, humanité ; ne nous enchaînons pas à l'idolâtrie des individus. » Partant de ce point de vue, il essaya de montrer que la Révolution française avait échoué dans la solution du problème ecclésiastique, parce que ses chefs avaient été induits en erreur par les idées fausses de J.-J. Rousseau.

Voici, d'après Quinet, les deux ou trois erreurs capitales des auteurs de la Constitution civile du clergé, dont n'ont pu se dégager même les Jacobins. La première, tirée de la « Profession du Vicaire Savoyard », est de penser que c'est une présomption inexcusable de professer une autre religion que celle où l'on est né. « Rien de plus faux », fait-il observer avec raison, « que cet idéal d'un curé qui dit la messe sans croire ni à l'Évangile, ni à la papauté, ni même à la divinité de Jésus-Christ (2). » La seconde erreur des hommes de la Révolution fut de croire que l'âme humaine n'entre pour rien dans l'action politique,

(1) V. Lettre à Eugène Sue, 5 déc. 1866. Comp. lettre au pasteur Panchaud, 19 mars 1856.

(2) *La Révolution* I, p. 131.

que le même homme peut être poussé religieusement dans un sens et politiquement dans un autre. De là est venue, d'après lui, la destruction radicale de la conscience religieuse chez nous. Enfin, la troisième, c'est de placer tous les cultes, toutes les conceptions de la vie infinie sur le même plan. A ce compte-là, ni la Hollande, ni l'Angleterre n'auraient accompli la révolution qui les a émancipées. « Le malheur de nos populations romaines, écrivait-il à Mazzini, c'est qu'une fois sorties du catholicisme, elles ne font aucune différence entre lui et les autres sectes chrétiennes, qui se sont émancipées de l'Église. *Tout le christianisme est jugé chez nous par le catholicisme; nous enveloppons dans le même dédain toutes les révolutions religieuses qui se sont accomplies. La Révolution française a péri par cette question, ce sont là ses pieds d'argile* (1). »

Cette étude sur la Révolution clôt la série des œuvres de Quinet, qui traitent de l'histoire et de la question religieuses. Il s'en dégage quatre ou cinq idées originales, qui sont comme les lois de sa philosophie de l'histoire.

Voici la première : *l'humanité doit ses progrès à ses grands hommes*. Ainsi, à la différence de Taine, Quinet est nettement individualiste. Il attribue un rôle capital à la personne humaine. Par là, il se rattache à la grande tradition chrétienne. N'est-ce pas l'Évangile, en effet, qui, le premier, a attribué à toutes les âmes, même les plus humbles, une valeur infinie ? Avec Michelet, avec Emerson et Victor Hugo, Quinet admet que ce sont les grandes personnalités, les savants de génie, les découvreurs qui font avancer l'esprit humain. Tel a été, à ses yeux, le rôle de Jésus-Christ dans l'histoire; il a incarné en lui la substance et comme la moelle des prophètes d'Israël et doté le monde d'une religion universelle (2).

Une autre loi, formulée par Quinet et reprise par Fustel de Coulanges, dans sa *Cité antique*, c'est qu'il y a une correspondance étroite entre les institutions sociales et politiques d'un peuple et sa religion. Celle-ci détermine celles-là. Voici un corollaire de cette loi : *c'est qu'un peuple ne saurait s'émanciper des institutions politiques du passé, sans adopter une forme de*

(1) Lettres d'exil. I^{er} vol., 7 juillet 1854.

(2) *Le Christianisme de la Révolution française*, p. 56.

religion nouvelle. En effet, toutes les révolutions, qui ont réussi jusqu'à ce jour, se sont appuyées ou sur la transformation de l'ancienne religion ou sur une religion toute nouvelle.

En troisième lieu, dit-il, la *société moderne se fera, comme l'ancienne, à l'image de son Dieu*. Donc il faut se garder d'abaisser le niveau moral, croyant par là rendre plus aisé l'avènement de la démocratie. On ferait précisément l'opposé de ce qu'on veut faire. Le genre humain ne consentira pas à déchoir du beau moral qu'il a une fois entrevu. L'avènement de la démocratie ne peut être qu'un nouveau progrès de l'esprit, de la civilisation, de l'ordre universel (1).

Enfin, sous l'infinie diversité des rites et des liturgies, Quinet apercevait *l'unité morale de tous les cultes et leur rapprochement sur un terrain commun*. Il écrivait que « tandis que les hommes divisent, Dieu unit » (2), et il aurait voulu réunir dans une alliance féconde tous les croyants sincères, tous les hommes de bonne volonté. « Je vois autour de moi, disait-il, des cultes divers qui tous se font une guerre acharnée, s'excommunient et se répudient mutuellement... Ce que je tente ici, c'est de parler à tous, c'est de remonter à la source de vie qui leur est commune ; c'est d'épeler, de parler la langue de cette grande Cité d'alliance qui, malgré la colère de quelques hommes, s'élève et se fortifie chaque jour... Et je sens que, dans cette œuvre, je suis d'accord avec l'esprit des lois, du droit, des institutions de la France et ce sentiment me pousse en avant. En donnant le même droit, la même place dans la cité aux membres partagés de la famille religieuse, la France a montré un sentiment plus religieux, plus chrétien que ceux qui continuaient de maudire ; elle est entrée par là plus que personne dans l'idée de l'Église universelle, elle s'est trouvée, peu à peu, plus catholique que Rome » (3).

Magnifique espérance, qui a hanté l'esprit de tous les sages et des pacifiques, depuis un Comenius, un Leibnitz, un Zinzendorf, jusqu'à un Martin-Paschoud, fondant son *Alliance chrétienne*

(1) *Ibidem*, p. 346.

(2) *L'Ultramontanisme*, p. 204.

(3) Voltaire a dit de même. « La religion enseigne la même morale à tous les peuples. Jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite, institué en vue d'encourager les hommes aux vices ». *Essai sur les Mœurs*, tome VI, p. 288/289 de l'édition Baudoin. Paris 1825.

universelle, et un John H. Barrows, organisant le Parlement des religions à Chicago.

Ah! si Edgar Quinet avait pu voir là-bas, au centre de la grande République américaine, ce Congrès religieux de Chicago, où se rencontrèrent, dans un même sentiment de fraternité et d'aspiration vers un idéal divin et un niveau moral supérieur, les représentants de vingt races et de douze religions différentes, il aurait salué avec joie la réalisation de sa prophétie de 1865! Pourquoi, hélas! cette réunion a-t-elle été si courte, si éphémère? Pourquoi cette sorte de « Pentecôte des religions » n'a-t-elle pu être renouvelée en Europe? Mystère! Quoi qu'il en soit, ayons confiance, Messieurs: l'idée était juste; il en sera de la fédération des religions comme de l'arbitrage international, à force de bonne volonté et de persévérance, elle aura son jour.

Telle est, en résumé, la philosophie de l'histoire d'Edgar Quinet. Elle est très analogue à celle de Herder, son modèle et à celle de C. C. J. Bunsen, dont il lut avec sympathie le bel ouvrage sur *Dieu dans l'Histoire*. D'après cette rapide esquisse, vous ne pouvez douter de l'esprit profondément religieux qui animait l'auteur. Mais, dira-t-on, tout cela était purement intellectuel, cela ne touchait pas son for intérieur, son âme. Ah! Messieurs, il faut avoir bien peu connu Quinet pour se figurer que sa raison pouvait aller d'un côté, sa conscience et son cœur de l'autre; en lui, tout se tenait par un lien logique.

Voyons donc quelles étaient ses croyances.

II

Élevé par une mère protestante et imbu des idées de Herder, Quinet a emprunté à la Bible sa première théodicée. Son Dieu est celui des prophètes hébreux, le Dieu de justice et de sainteté qui préside à la destinée humaine, et venge tôt ou tard le parjure et l'iniquité. Ce Dieu se révèle à la conscience sous la forme d'une loi morale impérative et avec laquelle on ne peut transiger. Peu à peu, sous l'influence de ses recherches d'histoire et de ses études de géologie, son idée de Dieu s'élargit et se complète. Dieu lui apparut, non plus comme le Jehovah qui, après avoir travaillé six jours, éprouve le besoin du repos le septième,

mais comme une puissance de vie, qui agit sans cesse. « Le livre de la création, dit-il, a beau être interrompu par des vides, il en sort une force d'ascension vers le mieux, que ne peut contrebalancer toute l'inertie de la nature morte... Si je veux me donner des ailes, j'ouvre ce livre de l'*Atlas des fossiles*, je suis des yeux cette immortelle vie qui s'enferme un moment, un siècle, des myriades de siècles en une forme, pour briser cette forme. Je sens en moi cette même vie. Armé de cette puissance, qui est la somme de vie de tous les êtres apparus sur le globe, je défie la mort, je brave le néant. — Lorsque je vois cette lente progression depuis le trilobite jusqu'à l'homme, et tous les degrés vivants de l'universelle vie s'étager l'un sur l'autre, et tous ces yeux ouverts qui cherchent la lumière, tous ces êtres qui rampent, nagent, marchent, volent au-devant de l'Esprit, comment puis-je croire que cette ascension soit arrêtée à moi? Quand je refais en idée ce voyage de gradin en gradin dans le puits de l'Éternel, je ne puis me contenter de ce que je suis, moi aussi : je demande des ailes. C'est là ce que signifie ma foi en l'Éternel vivant (1)! »

Cette vue de l'ascension de tous les êtres vers le mieux confirmait en lui la croyance en l'immortalité de l'âme. « Comment, se disait-il, cette ébauche de vérité, de sagesse et de raison qu'est l'homme ne serait-elle pas dégrossie par les labeurs et les souffrances de la vie, de manière à se transformer en être céleste? » Tout l'appelle à l'immortalité, la loi du progrès comme le besoin de bonheur et les revendications de la justice. « Par delà la mort et le tombeau, dit encore Quinet, nous appelons un monde meilleur, des vies plus élevées, des formes plus belles, des êtres plus achevés. C'est là une croyance qu'on n'arrachera pas du cœur de l'homme. Il est certain que dans cet instinct d'un monde meilleur, se trouve la loi qui est aujourd'hui révélée par la science de la nature (2). »

Une autre raison, pour lui, de croire à la survivance de l'âme, c'était sa foi inébranlable dans le triomphe final de la juste cause : « Il n'y a point de mort », a-t-il proclamé sur la tombe de son beau-fils Georges Mourouzi, « pour les amis de la justice éternelle! »

(1) *La Création*, I, p. 89-90.

(2) v. *La Création*, II, p. 324-325.

Sur ce point, il n'a pas varié; car dans les dernières lignes de son dernier livre, il écrivait encore : « Qu'ai-je à craindre? Le sort de l'Univers. Avec tout ce qui vit et qui respire, les mondes eux-mêmes se dissoudront pour renaître... Les soleils s'éteindront pour se rallumer. Demanderai-je pour moi un privilège qu'ils n'ont pas? Non! j'accepterai le sort commun à tous les êtres : vivre, mourir, pour revivre (1). » Ici notre philosophe religieux se rencontre mot pour mot avec la pensée du premier roi protestant d'Angleterre. Quand Édouard VI mourut, on trouva dans son « prayer-book » cette maxime, écrite de sa propre main : *To live, to die; to die, to live again.*

Mais, pour Quinet, la religion n'était pas seulement une égoïste et contemplative aspiration vers l'idéal divin; elle avait sa racine dans la conscience même et devait y stimuler les vertus domestiques et sociales. « La religion de l'avenir, celle qui fera la synthèse des cultes particuliers, sera une religion de droit et de liberté; car la seule dans laquelle les peuples affranchis reconnaîtront l'âme de leur âme, la conscience de leur conscience, sera celle qui, ayant éliminé les dogmes dangereux, prêchera sur toute la terre l'Évangile véritable de Jésus-Christ (2). » Et, quarante ans après, avec une singulière conséquence, il insistait sur ce caractère actif, personnel de la morale.

« La moralité, écrivait-il, n'est pas seulement un don, elle s'acquiert par l'effort, elle s'affermite par la volonté, elle grandit par la même loi qui fait que tout être lutte, combat, résiste dans la nature et dans l'homme. Qui s'excepte de cette loi, se met en dehors de la nature et de l'humanité... Aidons en nous l'homme nouveau à paraître. Nous sentons des ailes intérieures qui battent au dedans. Aidons cet être nouveau à sortir de sa chrysalide, à prendre son essor. Dépouillons les écailles, les griffes du monde tertiaire (3). »

Et ce qu'il a dit, il l'a fait. Edgar Quinet a mis en pratique ses principes, il a vécu sa religion.

(1) V. *Esprit nouveau*, p. 343.

(2) *Avenir de la Religion*.

(3) *La Création*, II, p. 323-324.

III

Edgar Quinet ne fut pas seulement un historien et un penseur religieux indépendant; il a été un des plus beaux caractères que j'aie connus. Il était digne de faire partie de cette noble phalange de républicains de 1848, qui s'appellent Bancel, Barni, Victor Chauffour, le colonel Charras, Eugène Pelletan.

Sa qualité éminente, c'est la sincérité. Il cherchait avec ardeur la vérité, et, une fois découverte, il n'hésitait pas à la publier franchement, sans égard pour personne, pas plus pour ses amis que pour ses adversaires politiques. Il a pratiqué cette sincérité dans ses narrations historiques aussi bien que dans l'histoire de ses propres idées. J'en citerai deux exemples.

Il avait eu, dans sa *Campagne de 1815*, à apprécier le rôle joué par le maréchal Davout, duc d'Auerstädt, dans la Convention de Paris, qui prépara l'entrée des alliés dans la capitale, et l'avait nettement blâmé. Une fille du maréchal, M^{me} de Blocqueville, lui écrivit pour défendre la mémoire de son père. Quinet, dans sa réponse, tout en atténuant la sévérité de sa critique par l'éloge des exploits antérieurs de Davout, maintint son jugement : « Il m'en a coûté, Madame, disait-il, de dire avec la rudesse de l'historien ce que je crois être la vérité... J'ai tout sacrifié à la vérité, et je suis en exil pour la servir. J'ai osé dire la vérité sur le maréchal Ney, sur Grouchy, sur Napoléon, contre l'opinion publique presque entièrement aveuglée, contre tous les historiens et contre mes propres amis (1). M^{me} de Blocqueville, désarmée par cette franchise, lui garda son estime et conserva avec lui des relations courtoises.

Quatre années après, dans son livre sur la « *Révolution* », il n'eut pas plus de ménagements pour les adorateurs fanatiques de Danton et de Robespierre, et ne craignit pas de démolir l'idole révolutionnaire. Il y eut aussitôt un « tolle » d'indignation dans le camp républicain, ou plutôt, comme il l'appelle, « dans l'Église jacobine ». Louis Blanc, Chauffour, les rédacteurs de *l'Avenir national*, appuyés — chose étrange! — par les journaux bonapartistes, l'accusèrent de pactiser avec la réaction, de fournir des armes aux adversaires de la Révolution. Quinet ne céda pas un pouce de

(1) *Lettres d'exil*, II, p. 123 et 138. Année 1861.

son terrain, ne raya pas une ligne de son livre et défendit envers et contre tous les principes éternels de justice, de tolérance, d'humanité, au nom desquels s'était faite la Révolution de 89. Il ne sera pas inutile de redire ici les fermes paroles qu'il adressait à ce propos au comte d'Haussonville et qui sont encore de saison : « La vérité est que le mot tolérance est inscrit à chaque page de mon livre; mais il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de parler philosophiquement de religion dans un pays qui n'a pas fait de révolution religieuse. Tout y est cendre brûlante; les athées y ont conservé tous les préjugés des croyances qu'ils n'ont plus; ils sont, au besoin, et redeviennent ultra-catholiques. » Et un peu plus loin. « J'ai prouvé que, si l'on revenait aux barbaries du Moyen Age, la logique voulait qu'on allât jusqu'au bout, jusqu'à l'extirpation de l'adversaire; *mais qu'il était contradictoire de faire de la terreur pour aboutir à la tolérance*, qu'il y avait incompatibilité absolue entre les moyens de 93 et le but, entre les barbaries jacobines et la philanthropie du XVIII^e siècle (1).

A son amour de la vérité et à son impartialité, il faut ajouter son parfait désintéressement, sa délicatesse morale. Un trait suffira. Après son retour en France, le 6 septembre 1870, Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique, dans le gouvernement de la Défense nationale, lui offrit la restitution du traitement dont l'Empire l'avait privé (2). Quinet refusa. Il le pria, au moins, d'accepter le montant de ses appointements pendant le siège de Paris. Quinet refusa encore. Il lui dépêcha alors Louis Blanc, dans l'espoir que ce démocrate rigide triompherait de sa résistance. Le messenger eut recours au raisonnement, à la prière. Rien n'y fit. « Mais voyez donc ! s'écria Louis Blanc, cette figure angoissée ! Ne dirait-on pas qu'il est aux pieds de l'échafaud, qu'on va le guillotiner ! » La raillerie même fut sans prises sur cette grande âme. Il eût cru se salir les mains, en touchant de l'argent qu'il n'avait pas gagné.

Dirai-je, enfin, son attachement à la cause du droit, sa dignité fière dans l'exil, inaccessible aux menaces, comme aux séductions ?

(1) *Lettres d'exil*, III, p. 74-75. Lettre du 2 février 1866.

(2) Le décret de révocation de Quinet comme professeur au Collège de France étant du 14 avril 1852, cela représentait, à 10.000 francs par an, une somme de 185.000 francs. Or, quand il quitta Veytaux, le 5 septembre 1870, il ne possédait que 1.000 francs.

« Depuis quatorze ans, écrivait-il en novembre 1865, je vis en face de l'éternelle justice ; voilà ce qu'elle a mis sous ma plume » (allusion à son livre, *la Révolution*).

Et à ceux qui, lorsque l'Empire proclama l'amnistie et octroya quelques libertés, le pressaient de rentrer, il répondit qu'il ne rentrerait en France qu'à la chute d'un régime qui était sorti de la violation du droit. Il ne croyait pas à l'empire libéral, et refusa de bénéficier de l'amnistie et de s'associer aux manifestes de l'Opposition. « Pour rentrer dans la liberté, écrivait-il au comte d'Haussonville, il faut avant tout rentrer dans la vérité, et c'est ce que le gouvernement du 2 décembre n'acceptera à aucun prix. Rien ne sortira de ces horribles noces du césarisme et du libéralisme, qu'une liberté fausse (1). »

« Accoutumé à vivre dans des pays libres, écrivait-il à M. Chaldal, il me serait maintenant impossible de respirer dans cette France impériale, où chaque acte de la vie publique et privée est presque aussitôt matière de servitude ». « Vous savez, disait-il au même, que je suis en exil pour rappeler aux Français de ma connaissance qu'il y a eu un 2 Décembre. Ils commencent à s'en souvenir. Le reste viendra, à n'en pas douter (2). »

Quinet tint ferme jusqu'au bout et, comme Victor Hugo, ne voulut jamais pactiser avec celui qu'il considérait comme un usurpateur, ni acheter le bonheur de revoir sa patrie au prix d'une capitulation de conscience.

Son idée fixe, en effet, pendant ces dix-neuf ans d'exil, ce fut de sauver la conscience française qui, au 2 Décembre, avait reçu un coup mortel. Il faut citer ici le passage admirable de son discours au *Congrès de la paix et de la liberté*, à Genève (10 septembre 1868) : « Oui, j'ai vu mourir la conscience humaine, en quelques mois, sous le pied du plus fort. Je l'ai vue se renier, dès qu'elle a été défaite. Pendant seize ans, j'en ai cherché les vestiges, je ne les ai pas trouvés. J'ai appelé, elle ne m'a pas répondu. Et ce n'est pas sur un point seul, dans un pays, dans un état particulier qu'elle s'est livrée, comme une prisonnière de guerre. Non ! le mal a été plus grand, l'univers entier a été bien

(1) *Lettres d'exil*, IV, p. 183. Lettre du 5 février 1870. Comp. Lettre à Duvergier de Hauranne, juillet 1867.

(2) *Lettres d'exil*, III, p. 432 ; IV, p. 42. Lettres du 10 juillet 1868 et 2 janvier 1869.

près d'être complice... La conscience humaine abrogée, la nuit s'est faite sur le monde. Nous nous sommes trouvés errants dans cette nuit et nous y sommes encore plongés. A qui devions-nous nous adresser pour en sortir? — Au ciel. — Cinquante mille prêtres se sont levés et interposés entre le ciel et nous. Ils ont béni l'embûche, maudit les victimes. Ce jour-là, toute foi a été abolie de la terre (1). »

Je crois entendre encore cette voix grave, solennelle du proscrit, comme celle d'un juge d'outre-tombe, et qui faisait vibrer en nous les fibres intimes du sens moral et du patriotisme.

Edgard Quinet ne désespérait pourtant pas de la résurrection de la conscience. Il conviait à y travailler les églises indépendantes de Rome, spécialement le clergé protestant : « Pourquoi, monsieur, écrivait-il à M. Merle d'Aubigné, le droit du plus fort est-il si universellement admis? La conscience humaine succombe; c'est là un point sur lequel j'aurais voulu appeler l'attention des hommes tels que vous. Les églises s'étendent et l'âme disparaît (2). »

Et à moi-même, Quinet faisait l'honneur d'écrire, à propos de ma thèse de bachelier en théologie, dont il avait accepté la dédicace : « Mes vœux vous suivent dans la voie où vous entrez. Je vous le répète : la plus belle mission, la plus nécessaire aujourd'hui est de retrouver et de refaire la conscience humaine (3). »

Deux ans après, au second Congrès de la paix, à Lausanne (septembre 1869), et surtout, après les élections républicaines du 24 mai 1869, il saluait le réveil de l'opinion publique : « Je demandais, à toute occasion, ce qu'était devenue la conscience humaine; les philosophes et moralistes ne pouvaient me faire aucune réponse... Par un acte spontané, dont personne n'avait mesuré la grandeur, Paris a répondu : « Je vis encore! Je suis la conscience de la France, la voix de la civilisation. Croyez, espérez, vous qui aviez renoncé à l'espérance!... » Paris a frayé la route nouvelle, la lumière est faite. Il s'agit de sortir du césarisme, pour entrer dans la vie et la liberté vraie (4). »

(1) *Le Livre de l'exilé*, p. 243.

(2) *Lettres d'exil*, III, p. 295. Lettre du 16 novembre 1867.

(3) *Lettres d'exil*, III, p. 331. Lettre du 14 janvier 1868.

(4) *Le Livre de l'exilé*, p. 255 et 268.

Edgar Quinet a eu ce bonheur, si rarement accordé aux exilés, de pouvoir rentrer vivant dans sa patrie; mais il n'y est rentré, hélas! que pour prendre sa part des souffrances du siège de Paris et pour assister impuissant au démembrement de la France. Élu par 200.000 voix député à l'Assemblée nationale, il montra, une fois de plus, sa conscience inflexible dans la défense du droit, en protestant contre les préliminaires du traité de Francfort (1^{er} mars 1881). Il consacra ses dernières forces à défendre la république contre les entreprises des royalistes, et la neutralité de l'école contre les ingérences du clergé.

IV

Il manquerait un trait essentiel au portrait moral que nous avons essayé de faire d'Edgar Quinet, si nous ne marquions, en terminant, la sympathie qu'il a, en toute circonstance, témoignée au protestantisme. Écartons d'abord un malentendu qui pourrait se produire dans vos esprits : Quinet n'était pas protestant. Suivant le vœu de son père et de ses tantes, il avait été instruit dans la religion catholique; il fit même ses études classiques dans une institution de Lyon, dirigée par l'abbé Rousseau, à la tolérance de qui il a rendu hommage (1).

Mais sa mère était protestante; c'est d'elle qu'il a reçu sa forte empreinte morale et sa largeur d'esprit. C'est elle qui l'initia à ce culte en esprit et en vérité, indépendant de tout formulaire, et qui lui enseigna à prier Dieu, le Père tout puissant, qui nous voit à toute heure et veille sur nous, dans le temple de la nature, en dehors de tout sanctuaire. C'est elle qui lui apprit à écouter la « parole intérieure », vraie base de la morale. Sa première femme Minna Moré, qui était aussi protestante, exerça sa douce influence dans le même sens (1834).

Plus tard, de vingt-six à trente-six ans, à la suite de sa traduction des *Idées sur la Philosophie de l'humanité*, de Herder, Edgar Quinet fréquenta l'Université de Heidelberg et s'y mit au courant de la théologie allemande. « Les marronniers de Heidelberg, dit-il, étaient en fleurs sur la montagne. J'en suivais les

(1) *Histoire de mes idées*, p. 193.

sentiers avec Creutzer, l'auteur de *la Symbolique*, qui avait la foi de Proclus et de Plotin (1). »

Ensuite, pendant son séjour à Bruxelles, ses travaux sur Marnix de Saint-Aldegonde le mirent en rapport avec Groen van Prinsterer et le pasteur Panchaud (de Bruxelles); enfin, de sa résidence à Veytaux, il voisina avec les professeurs de Genève : Merle d'Aubigné, Ernest Naville, et fut mis par son jeune ami, F. Buisson, au courant du mouvement protestant libéral de Neuchâtel. Dans ses lettres à nos pasteurs, il marqua un vif intérêt pour la propagande évangélique. Voici ce qu'il écrivait au pasteur Panchaud, 19 mars 1855 (*Lettres d'exil*, p. 204). « Je regrette profondément que, dans la crise où le monde est jeté, le Protestantisme n'ait pas fait plus d'efforts pour attirer à lui les esprits, que le despotisme catholique a blessés. Il me semble qu'il aurait dû recueillir l'héritage de plus d'une Église morte. »

Nous n'ajouterons plus qu'un extrait d'une lettre, adressée à Ferdinand Buisson, le 5 mars 1869 : « Il y a quinze ans, frappé du danger que le catholicisme fait courir à la raison et à la liberté, j'adjurais les peuples catholiques de sortir de l'Église romaine. Pour cela, toutes les voies me semblaient bonnes; la philosophie et le christianisme émancipé à tous ses degrés; tel était mon point de vue, il y a quinze ans, tel il est encore aujourd'hui. Vous, Monsieur, vous avez un avantage, vous discutez contre des hommes, avec qui vous avez, comme protestant, beaucoup de points communs. Vous êtes les uns et les autres sur le sol moderne. La liberté est entre vous, elle vous unit, au moment où vous êtes le plus divisés. Sur ce terrain commun, la discussion peut aboutir à quelque chose... Il y a surtout un passage qui m'a touché dans votre ouvrage,... c'est celui où vous montrez si bien que le succès d'une polémique négative ne vous suffisait pas. Vous aspirez à fonder quelque chose dans les esprits et dans les cœurs. Oui, voilà la voie féconde; revenez sur ce point, frappez sur ce rocher : nous avons tous besoin d'eau vive (2) ! »

Ce n'est pas seulement dans ses lettres à des amis, mais encore dans ses ouvrages, qu'Edgar Quinet a rendu un témoignage éclatant à la Réformation et au Protestantisme français en parti-

(1) *Esprit nouveau*, p. 298.

(2) *Lettres d'exil*, IV, p. 69. 5 mars 1869.

culier. Je n'ai que l'embarras du choix entre des pages de sa *Révolution religieuse au XIX^e siècle* (1), de son étude sur *Marnix de Sainte-Aldegonde* (2), de son cours sur le *Christianisme et la Révolution française* (3) et enfin de ses deux volumes sur la *Révolution* (4). Je préfère vous en citer une, moins connue, mais qui mérite d'être tirée de l'oubli : « Quelques personnes d'un esprit très affranchi, dit-il, croient qu'il est à regretter, pour l'unité sociale, qu'il n'en ait pas été de même en France (c'est-à-dire que le protestantisme n'y ait pas été extirpé comme en Espagne et en Italie); elles croient qu'une seule religion eût donné à ce pays plus de consistance. Je me persuade, au contraire, que ce fut une faveur du Ciel, pour nous, d'avoir échappé à l'esprit d'exclusion, qui se partagea le XVI^e siècle. Ce n'est pas sans la volonté d'en haut que nos frères, les protestants de France, ont échappé à tant de pièges, de meurtres, d'exils, de carnages. L'épée n'a rien pu contre eux, parce qu'ils étaient nécessaires à l'œuvre et à l'avenir de tous (5)! »

N'y a-t-il pas dans ces paroles une condamnation de cette chimère de l'unité morale de la nation, dont la poursuite a engendré tant d'intolérance en France, depuis 1685?

Après ces dernières citations, j'espère, Mesdames, Messieurs, avoir gagné devant vous la cause d'Edgar Quinet et vous avoir prouvé qu'il a plus d'un titre à notre admiration et à notre reconnaissance. En somme, il a été, avec B. Constant, Guignaut, Alfred Maury, l'un des initiateurs du public français à la science comparée des religions et a mis en relief l'importance de cette étude pour l'explication des institutions politiques. Avec son grand ami Michelet, il a montré que la question religieuse a été un facteur de premier ordre dans les révolutions politiques, et salué dans les Réformateurs des émancipateurs de l'esprit humain et des fondateurs des libertés modernes. Il a été enfin le précurseur de Renan dans l'étude du peuple d'Israël et des origines du christianisme. Il serait puéril, comme on l'a fait récemment, d'établir un clas-

(1) *Le Livre de l'Exilé*, p. 533-534.

(2) *Marnix*, p. 48 et 109.

(3) Leçons X et XI.

(4) *La Révolution*, I. p. 135, 145-147.

(5) *Ultramontanisme*, p. 241.

sement entre Renan, Michelet et Quinet, et de déclarer le premier très supérieur aux deux autres (1). Leurs génies sont plus divers qu'inégaux. Mais ce en quoi Quinet ne fut certes inférieur à aucun de ses contemporains, ce que par-dessus tout nous admirons en lui, c'est qu'il fut un des caractères les plus nobles, un des esprits les plus sincères, un des cœurs les plus généreux qu'on puisse rêver. En deux mots, il fut une conscience claire comme du cristal et inflexible comme l'acier. Plutôt que de transiger avec cette conscience, il aima mieux souffrir vingt années d'exil et, chose plus dure peut-être, subir les reproches et les attaques de ses coreligionnaires politiques. Un dernier trait le peindra tout entier. Comme, dans son cours de 1845, on lui reprochait de dire trop crûment la vérité et, par là, de perdre des alliés qui l'eussent suivi s'il l'avait violée, Quinet répondit : « Soyons vrais avant tout, nous serons suffisamment habiles. S'il le faut, je préfère être seul ici avec ma conscience, que d'avoir toute la compagnie du monde avec moi, en portant au dedans un esprit divisé. »

Chercher la vérité avant tout et obéir à sa conscience quand même, n'est-ce pas le plus bel idéal moral qu'on puisse proposer à de futurs pasteurs ?

(1) L'article sur *Ernest Renan*, dans *la Raison*, 2 septembre 1903.

RAPPORT SUR LE CONCOURS ENTRE LES ÉTUDIANTS DE TROISIÈME
ET DE QUATRIÈME ANNÉE
PRÉSENTÉ PAR M. LE PROFESSEUR JOHN VIÉNOT.

MESSIEURS,

Le sujet proposé pour cette année était celui-ci : *J.-J. Rousseau, ses rapports avec Rome et Genève*. Un seul mémoire a été présenté. Il porte pour devise : *Absque Deo nihil*. C'est un travail de 82 pages, honnête et consciencieux, qui se lit facilement. Après avoir indiqué dans une introduction l'intérêt qui s'attache à cette figure étrange et pourtant sympathique de Rousseau, l'auteur, dans un premier chapitre, étudie ses rapports avec les Genevois depuis sa naissance jusqu'à la fin de sa vie tourmentée. Dans un deuxième chapitre, il étudie les rapports de Rousseau avec Rome depuis son arrivée chez M^{me} de Warens jusqu'aux luttes provoquées par la condamnation de *l'Émile*. Le chapitre III expose l'influence du catholicisme sur J.-J. Rousseau, le chapitre IV l'influence que Genève eut sur lui. Le tout se termine par une courte conclusion, dans laquelle l'auteur constate les services rendus par Rousseau à l'idée religieuse, en faisant du sentiment le pivot de toute religion et en luttant de tout son pouvoir contre le fanatisme et l'intolérance des « philosophes » ou des « dévots ».

Il montre, d'ailleurs, Rousseau en progrès religieux constant et se rapprochant de plus en plus, vers la fin de sa vie, d'un christianisme plus authentique que celui du « vicaire savoyard. »

Il est facile de voir que l'auteur du mémoire a lu Rousseau avec soin et qu'il a su profiter de ses lectures. Il a consulté de même les principaux ouvrages consacrés au citoyen de Genève. Mais sa bibliographie n'en est pas moins un peu maigre. Il est surprenant que l'auteur n'ait pas mieux utilisé toutes les ressources que présente sur n'importe quel sujet une ville comme Paris. L'auteur aurait trouvé, pour son sujet spécial, des

indications précises et précieuses dans les deux études consacrées par Vinet à J.-J. Rousseau dans les ouvrages de M. Fritz Berthoud sur J.-J. Rousseau, enfin, pour ne citer que les plus indispensables, dans l'ouvrage classique de M. Arthur Chuquet sur J.-J. Rousseau, dont un chapitre est consacré à sa « Religion ». Si l'auteur avait été plus soucieux de lire les études nouvelles consacrées à Rousseau, il se serait dispensé de répéter des jugements un peu vieillis sur un Rousseau fantasque et atrabilaire, frappé du délire de la persécution. Qu'il ait été malade, c'est un fait; mais qu'il ait eu beaucoup à se plaindre et avec raison de la « troupe holbachique » et de Hume, cela est bien établi aujourd'hui, et les recherches nouvelles de M^{me} Frédérika Macdonald viennent précisément de révéler l'acharnement que mirent Voltaire, Grimm et Diderot lui-même à « conspirer » contre leur ancien ami. Il y a donc pour l'auteur un travail de mise au point que je lui recommande sérieusement.

Son plan comporte aussi une critique grave. Tel qu'il l'a établi, l'auteur s'est contraint à des répétitions inévitables, et il ne laisse pas son lecteur sous l'impression d'un travail bien conduit et logiquement organisé. Au lieu de couper en tranches les idées religieuses de Rousseau et nous les montrer selon qu'elles inclinent vers Genève ou vers Rome, il fallait nous en faire l'histoire suivie. L'auteur a bien vu qu'en devenant catholique l'enfant perdu de Genève se convertissait surtout à M^{me} de Warens et aux promesses d'avenir qu'on avait fait briller devant lui. Plus tard, le milieu encyclopédique l'émancipa tout à fait sans lui arracher Dieu. Rentré en Suisse, à Môtiers, Rousseau redevient officiellement ce qu'au fond il n'a jamais cessé d'être : un protestant de Genève; et ses brouilles subséquentes avec quelques corps officiels protestants ne le ramèneront plus au catholicisme fugitif et plaqué qui avait été un moment le sien dans sa jeunesse. Cette histoire faite, l'auteur aurait eu alors toute latitude d'aller plus au fond de son sujet et de suivre dans l'œuvre du « Solitaire » les traces de l'influence de Rome ou de Genève. Il aurait vu alors que les influences catholiques sont peu de chose dans Rousseau; qu'il s'en doute ou non, qu'il le veuille ou non, Jean-Jacques porte bien la marque du protestant authentique. Sans doute, c'est un Genevois émancipé, mais qu'il soit

citoyen de Genève, il n'aurait pas eu besoin, pour nous en convaincre, de mettre son titre en tête de ses ouvrages. M. Chuquet l'a bien vu quand il dit : « Le Dieu de Rousseau est le Dieu d'un genevois, d'un protestant nourri de la Bible : c'est le grand être, personnel et vivant, dispensateur de tous les biens et garant de toute justice (1). » Ce n'est pas le Dieu de Voltaire, vague et froid, qui n'est rémunérateur et vengeur « que pour tenir en bride la canaille (2) ». En poussant plus avant son analyse des idées religieuses de Rousseau, l'auteur aurait bien vu, et facilement, combien Jean-Jacques est pénétré et saturé de moelle protestante. La couleur initiale reparaît sous le badigeon momentanément auquel il avait consenti, de bonne foi, je veux bien le croire. Aussi sa « Julie » est-elle une « pieuse protestante » et la Nouvelle-Héloïse tout entière aurait pu fournir à l'auteur des renseignements précieux qu'il a un peu négligés sur la couleur protestante des idées religieuses de son héros.

J.-J. Rousseau était persuadé qu'il servait, de son temps, la cause du christianisme. Le catholicisme ne l'en a pas cru sur parole et a fait brûler ses livres. La Genève trop voltairienne de Tronchin en a fait de même, et c'est tant pis pour Genève. Ceux qui avaient vu juste, c'était cette minorité de pasteurs éclairés, de femmes intelligentes et bonnes qui avaient compris que Rousseau, chrétien incomplet assurément, servait pourtant la cause chrétienne en se faisant devant un monde athée et corrompu le défenseur éloquent et passionné « de Dieu et de la vertu ». Au milieu de tant de faiseurs de ruines, Rousseau, presque seul, a voulu construire, édifier. Nous devons lui en être reconnaissants.

L'auteur du mémoire présenté n'a pas vu d'une manière assez nette le grand rôle que Rousseau a joué comme restaurateur de l'idée religieuse compromise, mais il l'a cependant aperçu. Son exposition manque un peu de logique interne; mais ses renseignements sont exacts, ses idées sont généralement marquées au coin d'un esprit judicieux et pondéré. Il a bien vu que Rousseau, malgré les misères d'une jeunesse vagabonde et abandonnée, a fini par se ressaisir, et que sa vie a été en somme une ascension

(1) *J.-J. Rousseau*, Paris, Hachette, p. 160.

(2) *Ibid.* p. 159.

continue. En outre, l'auteur du mémoire a fait preuve de travail. Son style, malgré quelques négligences, est généralement bon. Je propose pour toutes ces raisons de lui attribuer un prix de 200 francs.

L'enveloppe ayant été décachetée, M. le professeur John Viénot proclame le nom du lauréat : M. ERNEST BRUNNARIUS.

RAPPORT SUR LE CONCOURS DES ÉTUDIANTS DES DEUX
PREMIÈRES ANNÉES
PRÉSENTÉ PAR M. LE PROFESSEUR RAOUL ALLIER.

Pour le concours entre les deux premières années, la Faculté avait proposé le sujet suivant : *le Stoïcisme et la Religion populaire*. Nous n'avons reçu qu'un seul mémoire. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de concours, puisqu'il n'y a pas eu deux concurrents. Ce mémoire qui nous est parvenu est, d'ailleurs, insuffisant pour nous consoler. L'auteur lui-même le définit en disant : « Ces quelques pages ne sont que des notes rédigées assez vite, en un style souvent décousu. » Ces notes, ajouterons-nous, ont été prises très hâtivement, et l'on s'étonne, après la bibliographie copieuse du début, qu'elles ne soient ni plus nombreuses ni plus intéressantes.

L'auteur note des ressemblances entre la notion populaire du *κοσμος* et celle des stoïciens, entre la *μοῖρα* des poètes et l'*εὐμαρμένη* des philosophes, entre la divination qui est cultivée par la foule et celle dont les penseurs font la théorie. Encore que ce parallèle soit extrêmement superficiel, il n'est pas inexact. Mais il n'indique pas les vrais rapports qu'il y a eu entre cette religion et cette philosophie.

Il a échappé à l'auteur que les stoïciens avaient été très préoccupés par les croyances populaires, qu'ils y voyaient une déformation plutôt grossière de la véritable et primitive religion, celle que les premiers hommes, nés de la terre et supérieurs aux hommes d'aujourd'hui, avaient établie. Par suite ils ont fait un effort pour comprendre et expliquer le sens des mythes. Sous les superstitions courantes, ils ont voulu reconnaître des vérités cachées. Cela les a conduits à une théorie naturiste qui, même aujourd'hui, n'est pas sans intérêt.

Il y aurait donc eu, tout d'abord, à fournir l'interprétation de la religion populaire, telle que le stoïcisme la développait. Cela aurait amené l'auteur à voir que le stoïcisme était destiné par cela même à infuser un jour à la religion grecque un peu de la vie apparente qui l'aida à résister quelque temps à une religion nouvelle. Quand le néoplatonisme se présentera, en face du christianisme, comme le défenseur des vieilles croyances, il empruntera la plus grande partie de sa théologie apologétique au stoïcisme.

L'auteur de ce mémoire n'a rien vu de tout cela. Mais il nous dit qu'il avait « réuni un grand nombre de matériaux, lu à peu près tout ce qu'il fallait lire pour traiter le sujet ». Nous tenons à relever cet effort, et renonçant à récompenser le mémoire, la Faculté tient à encourager cette bonne volonté et décerne à l'auteur la somme de 50 francs.

L'enveloppe ayant été décachetée, M. le Professeur Allier proclame le nom du lauréat : M. LÉON ARCHIMBAUD.

UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

ANNÉE SCOLAIRE 1903-1904. — PREMIER SEMESTRE.

Les cours ont été ouverts le 7 novembre 1903, au siège de la Faculté, boulevard Arago, 83.

DOGME LUTHÉRIEN

M. MÉNÉGOZ, professeur, interprétera l'Épître de saint Paul aux Romains, le *mercredi* et le *samedi*, à dix heures; le *lundi*, à la même heure, il commentera le *Précis de l'Histoire des Dogmes* de Harnack.

DOGME RÉFORMÉ

M. Jean MONNIER, chargé du cours, étudiera la Dogmatique, le *mardi*, à une heure et quart et le *mercredi*, à huit heures. Le *mardi* et le *vendredi*, à dix heures, il continuera à diriger la lecture cursive du Nouveau Testament.

MORALE ÉVANGÉLIQUE

M. E. EHRHARDT, professeur, exposera l'Histoire de la Morale chrétienne au XIX^e siècle, le *mardi*, à huit heures, et le *vendredi*, à deux heures.

ANCIEN TESTAMENT

M. Adolphe Lods, chargé du cours, traitera de l'Histoire de la Religion d'Israël, le *mercredi*, à neuf heures; le *lundi*, à neuf heures, il expliquera le *Livre des Juges*.

Il enseignera les éléments de la Grammaire hébraïque, le *mercredi* et le *samedi*, à dix heures; le *lundi*, à la même heure, il dirigera des exercices de Lecture.

NOUVEAU TESTAMENT

M. STAPPER, professeur, fera l'Histoire du Canon du Nouveau Testament, le *mardi* à dix heures, et le *vendredi*, à neuf heures.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

M. BONET-MAURY, professeur, exposera l'Histoire de l'Église au moyen âge, le *mardi* et le *vendredi*, à onze heures; il continuera l'Histoire du christianisme dans la Grande-Bretagne et la Bretagne française le *mercredi*, à onze heures.

M. John VIÉNOT, maître de Conférences, enseignera l'Histoire de l'Église chrétienne au XVI^e siècle, le *mardi* et le *samedi*, à neuf heures. Le *vendredi*, à onze heures, il étudiera les auteurs protestants français du XVI^e siècle.

PATRISTIQUE

M. J. RÉVILLE, professeur adjoint, exposera l'Histoire de la Littérature chrétienne depuis Irénée jusqu'à Eusèbe de Césarée, le *samedi*, à onze heures; le *mercredi*, à la même heure, il fera l'Histoire des Religions dans l'Empire Romain; le *mercredi*, à neuf heures, il fera traduire les écrits des Pères apostoliques.

THÉOLOGIE PRATIQUE

M. VAUCHER, professeur, exposera la Théorie de la cure d'âmes, le *vendredi* et le *samedi*, à une heure et demie; le *vendredi*, à dix heures, il exposera la Catéchétique; le *vendredi*, à deux heures, il expliquera, en vue de la Prédication, des Textes choisis de l'Écriture sainte. Il traitera, le *mercredi*, à trois heures, de l'Introduction à l'étude de la Théologie.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

M. R. ALLIER, chargé du cours, exposera la Philosophie de la Religion d'Emmanuel Kant, le *mercredi*, à deux heures, et le *vendredi*, à neuf heures. Le *mardi*, à deux heures, il étudiera quelques Problèmes de Psychologie religieuse.

LANGUE ALLEMANDE

M. E. EHRHARDT, professeur, commentera, le *samedi*, à huit heures, l'étude de Ritschl sur la Perfection chrétienne, le *lundi*, à onze heures, et le *vendredi*, à huit heures, il commentera l'étude de Harnack sur le Monachisme. Le *lundi*, à huit heures, et le *vendredi*, à trois heures, il enseignera les éléments de la langue allemande.

EXERCICES PRATIQUES

M. VAUCHER dirigera des exercices homilétiques, le *mercredi*, à quatre heures, et le *vendredi*, à trois heures; il présidera des exercices de plans de sermons, le *samedi*, à deux heures.

M. VIÉNOT fera, le *lundi*, à trois heures, un cours de diction.

Le *mardi*, à quatre heures, leçon de chant.

M. VAUCHER dirigera des exercices catéchétiques, à l'école Saint-Marcel, 19, rue Tournefort, le *samedi*, à trois heures.

PROFESSEUR HONORAIRE : M. L. MASSEBIEAU.

Pour être admis à subir l'examen du Baccalauréat en Théologie, il faut : 1^o être âgé de vingt ans ; 2^o être Bachelier dans la Faculté des Lettres ; 3^o avoir suivi un cours de trois ans dans une des Facultés de Théologie de la République française, et 4^o avoir acquitté le montant des quatre inscriptions réglementaires. On n'obtiendra le diplôme de Bachelier qu'après avoir soutenu une Thèse publique.

Pour subir l'examen de la Licence en Théologie, il faudra produire ses titres de Bachelier obtenus depuis un an au moins, et justifier de quatre inscriptions prises depuis le Baccalauréat. On ne sera reçu Licencié qu'après avoir soutenu deux Thèses publiques, dont l'une en latin.

Pour être reçu Docteur en Théologie, on soutiendra une dernière Thèse générale, et on justifiera de quatre inscriptions prises depuis la Licence.

Le Doyen de la Faculté de Théologie protestante,
Edm. STAPPER.

Vu et approuvé :

Le Président du Conseil de l'Université,
LIARD.

